

—  
Avec plus de 100 nouvelles collectivités,  
l'AFL a connu en 2022 une croissance record du nombre de ses membres  
—

L'AFL, la banque des collectivités locales, a connu en 2022 un développement sans précédent avec 103 nouvelles collectivités adhérentes. Moins de 10 ans après le début de son activité, l'établissement a déjà octroyé un volume de plus de 7 milliards d'euros de crédits et se place désormais au 4<sup>e</sup> rang des prêteurs bancaires des collectivités françaises, selon l'Observatoire de Finance Active.

### Un rythme de croissance sans précédent

L'AFL a été rejointe en 2022 par 103 nouvelles collectivités, ce qui constitue la plus forte progression de son histoire. Parmi ces nouveaux membres figurent notamment la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Haute-Garonne. D'importantes intercommunalités comme la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine ou Lannion Trégor Communauté sont également devenues membres. L'AFL a accueilli des communes très diverses, la commune d'Aulan (12 habitants), ou la commune de Sana, premier membre de Mayotte. 599 collectivités sont aujourd'hui actionnaires, dont 5 régions métropolitaines, 11 départements, 2 collectivités d'outre-mer, 132 EPCI ou syndicats, et 449 communes. Cette progression porte l'apport en capital global (total des parts sociales apportées par les collectivités locales) à 272 millions d'euros.

« L'accueil de plus d'une centaine de nouveaux actionnaires cette année, répartis sur tout le territoire, confirme la dynamique de croissance de l'AFL et assoit son rôle central pour diversifier les sources de financement des collectivités, à l'heure où elles sont en première ligne pour mener les investissements en matière de transition environnementale et sociale » indique Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

#### Les chiffres clés :

599

C'est le nombre de collectivités membres de l'AFL (au 31 décembre 2022).

58%

C'est la part de la population française résidant dans une collectivité locale membre de l'AFL.

272 millions €

C'est l'apport en capital voté par les collectivités actionnaires.



#### Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication  
[lucille.simon@agence-france-locale.fr](mailto:lucille.simon@agence-france-locale.fr) - 04 69 84 81 04

## Une position consolidée auprès des collectivités françaises

En huit ans d'activité, l'octroi de 7 milliards d'euros de crédit atteste de la pertinence du modèle de l'AFL.

Laurence Leydier, Directrice des adhésions et du crédit de l'AFL, le confirme : « *Le conflit en Ukraine, la crise énergétique ou encore l'inflation ont brutalement et profondément modifié les marges de manœuvre des collectivités, et notamment les conditions d'accès au financement en 2022. Mais les collectivités ont su maintenir un niveau d'investissement important, indispensable à la continuité des politiques locales en matière de service public et d'engagements environnementaux. L'AFL a pu accompagner ses membres par l'octroi d'une enveloppe de crédit de près de 1,4 milliard d'Euros, dans un contexte fortement contraint par le taux d'usure. Les collectivités actionnaires de l'AFL représentent aujourd'hui 23% des collectivités françaises (Poids budgétaire).* »

### Les chiffres clés :

Près de 7 milliards €  
de crédits octroyés depuis 2015

1,39 milliard €  
octroyés sur la seule année 2022

69%  
C'est la part des consultations  
dans lesquelles l'AFL est retenue  
en 2022.

En parallèle de son activité de crédit, l'AFL a, au cours de l'année 2022, réalisé plusieurs émissions obligataires pour un montant total d'1,5 milliard d'euros. Les ressources levées au cours de l'année se sont faites dans des conditions attractives, à une marge moyenne de 41 points de base contre la courbe des obligations assimilables du trésor (OAT).

Les résultats annuels complets de l'AFL seront publiés fin mars

### A propos de l'AFL

« **Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants** ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



#### Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication  
[lucille.simon@agence-france-locale.fr](mailto:lucille.simon@agence-france-locale.fr) - 04 69 84 81 04